



## Procès-verbal

### de la 114<sup>ème</sup> Assemblée des déléguées de la Fédération Suisse des Sages-femmes du 11 mai 2006 à Montreux

---

Présidence: Lucia Mikeler Knaack  
Procès-verbal: Christine Rieben

Yvonne Meyer, présidente du comité d'organisation, souhaite la bienvenue à l'assemblée.

#### 1. Ouverture de l'Assemblée des déléguées

La présidente ouvre la 114<sup>ème</sup> Assemblée des déléguées de la FSSF, remercie la section de Vaud-Neuchâtel pour son accueil et sa bonne organisation, salue les personnes présentes et énonce celles s'étant excusées. Elle remercie les interprètes pour leur travail ainsi que Present-Service pour l'organisation de l'exposition.

Contrôle des mandats: Sont comptées 75 déléguées pour 110 mandats (au lieu de 118 mandats, certaines sections n'ayant pas utilisé la totalité de leurs mandats disponibles).

#### 2. Élection des scrutatrices

Evelyne Moreillon et Sandrine Racine sont élues scrutatrices à l'unanimité.

#### 3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée des déléguées 2005

Le procès-verbal présent est approuvé à l'unanimité, et des remerciements vont à sa rédactrice Christine Rieben.

#### 4. Approbation des rapports d'activité 2005

Le rapport d'activité du comité central, ceux des chargées de la formation, de la qualité, des statistiques ainsi que celui de la rédactrice sont approuvés à l'unanimité. De même, le rapport de Penny Held du ressort Contacts internationaux, et celui de Yvonne Studer concernant le mandat Commission spécialisée Sexual Health et PLANeS sont approuvés à l'unanimité.

La présidente remercie les collaboratrices du secrétariat central, les rédactrices, les chargées de la formation, la chargée de la qualité, les membres du comité central, des instances consultatives, des groupes de travail, ainsi que les sections pour leur travail et leur engagement.

Nicole Sid Amar remercie la présidente Lucia Mikeler Knaack.

#### 5. Autres rapports

##### Sages-femmes indépendantes

Ines Lehner fournit un rapport sur les sujets prioritaires suivants:

*Sages-femmes agréées*

L'élaboration des recommandations pour les sages-femmes agréées est achevée. Elles sont disponibles en allemand et en français sur le site [www.hebamme.ch](http://www.hebamme.ch). Ines Lehner remercie leurs deux auteurs Marlis Koch et Gabi Feller.

#### *Liste d'analyses*

La requête va être adressée une nouvelle fois, en tenant compte des exigences de l'Office Fédéral de la Santé Publique. Ines Lehner recevra de nouveau le soutien d'une économiste de la santé.

#### *Commission paritaire de confiance*

Ce sont 3 factures qui ont dû être évaluées par la commission paritaire de confiance. Un cas a été conclu en faveur de la sage-femme. Pour les deux autres, les factures ont dû être réduites, concluant à l'avantage de la caisse maladie.

#### *Motion Exemption de franchise pendant la grossesse (collaboration entre la FSSF et gynécologie suisse)*

Pendant la session de décembre du Conseil national, l'intervention parlementaire a été combattue par Toni Bortoluzzi (UDC), ceci après que le conseil fédéral ait signalé son approbation. La motion se retrouve maintenant de nouveau sur liste d'attente, ce qui peut durer très longtemps. Il faut maintenant effectuer un travail de lobbying. Les personnes intéressées par un engagement politique sur cet objet sont priées de s'adresser à Ines Lehner.

#### *Société suisse de néonatalogie*

La société suisse de néonatalogie a publié de nouvelles recommandations pour l'évaluation et la prise en charge thérapeutique des nouveaux-nés âgés d'au moins 35 0/7 semaines de gestation présentant une hyperbilirubinémie, du fait qu'une augmentation des cas d'encéphalopathie bilirubinémique est rapportée pour ces dernières années.

#### *Négociations tarifaires*

Marie-Claude Monney Hunkeler fournira au point 7 un rapport sur l'état actuel des négociations tarifaires.

#### Statistiques obstétricales

Monika Schmid fournit un rapport sur l'état actuel des statistiques.

Lucia Mikeler remercie Monika Schmid et les responsables des statistiques dans les sections.

Lucia Mikeler rajoute encore au procès-verbal que le niveau de la FSSF dans le domaine des statistiques est élevé, en comparaison avec d'autres associations professionnelles.

#### Maisons de naissance

Gisela Burri, membre du comité de la communauté d'intérêt des maisons de naissance CH (IGGH) fournit un rapport sur la situation actuelle des maisons de naissance.

L'IGGH a été fondée en 1995 avec 5 maisons de naissance ; leur nombre en est déjà aujourd'hui de 18. En 2005, 4 nouvelles se sont ouvertes (2 dans le canton des Grisons, une dans celui de BL et une autre dans celui de

LU). Celle d'Adligenswil a fermé ses portes au début du mois de mars de cette année.

Ce sont environ 100 sages-femmes indépendantes qui travaillent dans ces 18 maisons. Le nombre de femmes y ayant été suivies pendant leur grossesse l'an dernier est d'au moins 1300, celui des naissances y ayant eu lieu de 1037.

En mars 2006, le Conseil national a approuvé l'initiative parlementaire de la conseillère nationale Liliane Maury Pasquier. Celle-ci a comme objectif de faire prendre en charge par la LAMal l'ensemble des coûts d'un accouchement en maison de naissance. C'est l'obstacle du Conseil des États qu'il faut maintenant affronter. Là encore, un travail de lobbying est nécessaire.

## **6. Approbation**

### **a) des comptes annuels 2005**

### **b) du budget 2006**

Christine Rieben énonce les comptes annuels 2005 clôturant avec un déficit de CHF 54'120.05. Il était prévu un déficit de CHF 32'000.--.

Le budget de 2006 prévoit un déficit de CHF 62'000.--. Remarque au sujet du budget 2006: Toutes les réserves existantes, représentant un montant de CHF 46'000.--, seront dissoutes en 2006.

Les comptes annuels 2005 sont approuvés à l'unanimité.

Remarque de la section du Tessin au sujet du budget: Quelles sont les mesures prévues pour faire des gains, en plus de l'augmentation de cotisation?

Réponse de la présidente centrale: La FSSF recherche des sponsors en relation avec certains projets spécifiques, ce qui aujourd'hui ne s'avère malheureusement pas aussi simple.

Remarque de Fabienne Borel, section de Genève, sur le budget: Il faudrait prévoir un budget plus important pour les traductions, et que soient présentés des chiffres plus détaillés pour le domaine de la qualité.

Réponse de la présidente centrale: Les chiffres démontrent clairement que les dépenses de traduction ont constamment augmenté au cours des dernières années. La tendance reste comme par le passé d'offrir les traductions si possible pour l'ensemble de la Suisse. Dès que la comptabilité analytique sera introduite, des chiffres plus détaillés seront disponibles.

Le budget 2006 est approuvé (7 abstentions).

La présidente remercie Christine Rieben pour son travail. Elle remercie également Verena Dreier et Markus Wolfisberg pour la révision des comptes.

## **7. Motions Nos 1 à 3**

No 1 *Motion de la section de VD-NE : Organisation future du congrès national de la FSSF*

Proposition de modification du comité central: Le comité de congrès doit être indemnisé (au lieu de rémunéré).

Proposition de modification / contre-motion de la section de Suisse orientale : La FSSF organise le congrès national annuel au niveau central en mettant sur pied un comité de congrès permanent et rémunéré. Le comité central supervise et règle les questions en relation avec le financement et réallocation (bénéfices et pertes) dans les sections et du comité central.

La contre-motion de la section de Suisse orientale est adoptée par 69 voix (35 voix contre), avec les recommandations du comité central.

La motion de la section VD-NE est rejetée (19 voix pour, 27 abstentions).

No 2 *Motion de la section VD-NE: Intensification de la collaboration entre les sections de Vaud-Neuchâtel, Genève, Valais et Fribourg*

La motion est rejetée, selon les recommandation du comité central, par 83 voix (20 voix pour).

Remarque de Nancy Bellwald, section de Zurich et environs: Il est étonnant d'apprendre qu'en dépit de la sollicitation faite lors de la conférence des présidentes, aucune réflexion sur le plan financier n'ait encore été effectuée.

Nancy Bellwald souligne, de nouveau au nom de la section de Berne, que la réponse négative n'a rien à voir avec le contenu même de la motion, mais est beaucoup plus en rapport avec sa forme. Un soutien avait déjà été proposé aux collègues romandes lors de la conférence des présidentes.

No 3 *Motion du comité central: Augmentation de la cotisation annuelle*

La motion est adoptée avec 92 voix (abstentions 17).

La présidente centrale remercie pour la confiance manifestée.

No 4 *Motion extraordinaire du comité central: L'état des négociations de la FSSF avec santésuisse de mars 2006 (rapport de Marie-Claude Monney Hunkeler) doit être pris en connaissance.*

Marie-Claude Monney Hunkeler fournit un rapport sur l'état des négociations tarifaires. Le rapport d'enquête sur les prestations des sages-femmes indépendantes est distribué.

Du fait que les négociations ne se déroulent pas selon le calendrier planifié, et qu'elles entraînent des dépenses nettement plus élevées que prévu, le comité central fait la demande que soit pris connaissance de l'état des négociations tarifaires selon le rapport de Marie-Claude Monney Hunkeler.

Le traitement de la motion extraordinaire est approuvé à l'unanimité.

Le comité central décide, après une longue discussion, de retirer la motion.

## **8. a) Élection d'une réviseuse des comptes**

La candidate Monika Kohler, de la section d'Argovie-Soleure, est élue par 109 voix.

**b) Réélection de l'organe de révision (Markus Wolfisberg, spécialiste)**

Le candidat à sa propre succession Markus Wolfisberg, expert fiduciaire, est élu par 107 voix.

**9. Élection des déléguées à la Fédération Suisse des Associations professionnelles du domaine de la Santé**

Les candidates suivantes sont élues:

Lucia Mikeler Knaack, présidente centrale, par 108 voix

Katharina Stoll, secrétaire générale, par 110 voix

La présidente centrale félicite les personnes réélues ou nouvellement élues.

**10. Présentation de la filière d'étude bachelor par les écoles de sages-femmes**

Beatrice Friedli, présidente de la conférence des directrices d'écoles et représentante des écoles de sages-femmes de Suisse alémanique, et Odile Robin, représentante des écoles de sages-femmes de Suisse romande, présentent la filière d'étude bachelor.

**11. Attribution du „Prix Isabelle Sauvin“**

Isabelle Sauvin était une sage-femme indépendante genevoise ayant manifesté un grand engagement pour la FSSF et les sages-femmes indépendantes, tant au niveau central qu'à celui de la section. C'est ce qui a motivé la décision de donner son nom au prix attribué tous les 3 ans. Ce sont 3 travaux qui sont récompensés lors de chaque remise de prix, chacun d'eux par CHF 1'000.-, à égalité et sans considération de classement.

Les travaux des cercles de qualité suivants sont récompensés:

« Le post-partum quand il y a perte de l'enfant » (cercle de qualité de Berne)

« Les bébés qui pleurent » (cercle de qualité de Suisse orientale)

« Infections à streptocoques B et naissance à domicile » (cercle de qualité de Zurich et environs)

**12. Rapport de la section d'Argovie-Soleure**

Caroline Greuter et Michèle Roth présentent par un powerpoint les activités de la section, et les deux cantons d'Argovie et de Soleure. La section, avec ses 175 membres, est l'une des plus importantes de Suisse.

**13. Congrès de la FSSF**

**a) Présentation du congrès 2007**

Le congrès se déroulera à Olten les mardi 22 (assemblée des déléguées) et mercredi 23 mai. Le thème sera *Accoucher aujourd'hui - un Livestyle Event?*.

**b) Propositions pour 2008**

La section de Suisse centrale se charge de l'organisation.

**c) Proposition pour le rapport de section 2007**

La section du Haut-Valais se met à disposition pour le rapport de section.

**14. Divers et clôture**

*Campagne publicitaire de la section de Zurich et environs*

À l'occasion de la journée internationale des sages-femmes, la section de Zurich et environs a réalisé un paquet publicitaire constitué d'un transparent et d'un chip imprimé pour les chariots de magasin.

Nancy Bellwald nous informe que la section de Zurich et environs va, au cours de l'année à venir, s'enquérir auprès des sections de leur intérêt à procéder à une campagne au niveau de l'ensemble de la Suisse.

La présidente renouvelle ses remerciements à l'ensemble des personnes présentes, et clôt l'assemblée à 17h30.

La présidente: Lucia Mikeler Knaack

La rédactrice du procès-verbal: Christine Rieben